



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E92172

VALABLE JUSQU'AU 25/07/2024

ÉDITÉ LE 20/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/02/2009

Forme juridique : SARL

Capital : 240 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVREUX 2009B00151

Siret : 384 078 705 00025

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 01 -14244

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 604069430022

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 604069430022

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : PECQUENARD

Sigle : PECQUENARD
11 RUE PORTE A BATEAUX
27540 IVRY LA BATAILLE

Téléphone : 02 32 62 06 58

Portable :

Site Internet :

E-mail : accueil@pecquenard.fr

Responsabilité légale :
PECQUENARD FRANCIS PRÉSIDENT / PECQUENARD FRANTZ CO-GÉRANT

Fax : 02 32 62 07 55

Effectif moyen : 23

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	30/06/2020
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	30/06/2022
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Couvreur)	29/06/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	13/04/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	13/04/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE ROUEN
PARC DES COMPETENCES
BATIMENT "NEW LARGO"
RUE DES BOIS ROND
76410 CLÉON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.